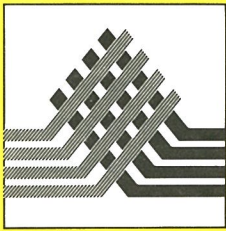


# Première Synthèses



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Numéro 17 – 19 mai 1992

## PREMIER BILAN DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE EN 1991

**La dégradation de l'emploi dans l'industrie et le fléchissement des créations d'emplois dans le tertiaire marchand reflètent le ralentissement de l'économie française en 1991. Cette conjoncture entraîne une augmentation du chômage, particulièrement rapide au premier semestre. 2.832.800 demandeurs d'emploi sont inscrits à l'ANPE à la fin de l'année, soit une hausse de 11,7% sur un an. Le chômage de longue durée s'accroît et touche 893.000 personnes à la fin de 1991.**

*La tendance au ralentissement de l'économie française s'est poursuivie en 1991 avec une croissance du PIB marchand de +0,7 % contre +2,3 % en 1990. D'après les chiffres connus début mai 1992, l'ajustement de l'emploi à ce nouveau repli conjoncturel ramène la progression des effectifs dans les secteurs marchands non agricoles à +0,2 % (soit +31.000 créations d'emplois) après +1,1 % en 1990.*

*Le mouvement des créations d'emplois stables s'en est trouvé sensiblement ralenti, tandis que les emplois précaires ont continué à jouer leur rôle d'amortisseur conjoncturel.*

*Les autres composantes de l'emploi affichent en 1991 une évolution plus favorable qu'en 1990: grâce à la rapide montée en charge des contrats emploi-solidarité (+70.000), la croissance de l'emploi salarié dans le tertiaire non marchand est plus forte (+1,8 % contre +1,2 %); la baisse des non salariés est estimée à -1,6 % contre -1,8 %. Compte tenu de l'ensemble de ces évolutions, l'emploi total augmenterait en 1991 de +0,3% (soit +55.000) après +0,7 % en 1990.*

*Plus encore que l'an passé, le recours au chômage partiel a été important: le nombre de journées indemnisables a été multiplié par 3 entre 1990 et 1991 passant de 2,5 à 7,6 millions. S'il a sans doute permis de limiter l'ajustement à la baisse des effectifs, il n'a pas empêché une forte progression du chômage total.*

*Mesurée par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1, cette progression du chômage a été de +11,7 %, soit 297.000 personnes de plus. Elle a été plus forte durant le premier semestre et a affecté particulièrement les hommes et les demandeurs de 25 à 49 ans. Elle provient à la fois d'une progression rapide des licenciements et d'un faible niveau des sorties de l'ANPE pour reprise d'emploi. La progression du chômage de longue durée a été encore plus rapide (+13,7 %). Celui-ci touchait, fin 1991, 893.000 demandeurs.*

*On connaîtra au début de l'été avec l'enquête emploi de mars 1992 le nombre de chômeurs au sens du B.I.T. Celui-ci est pour l'instant estimé à 2.413.000 en décembre 1991. Le taux de chômage passe en un an de 8,9% à 9,8%.*

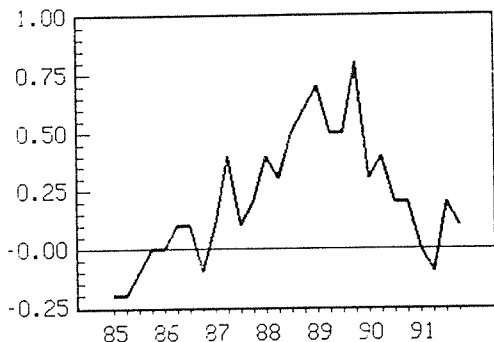


**SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE**  
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

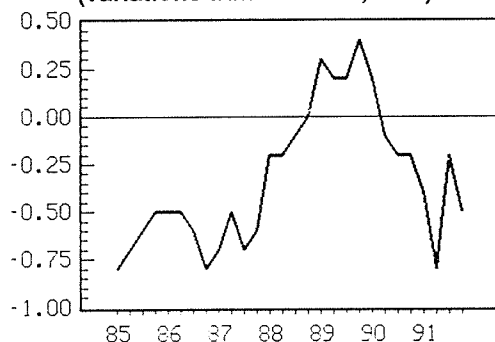
## Pertes d'emploi dans l'industrie

Graphique 1

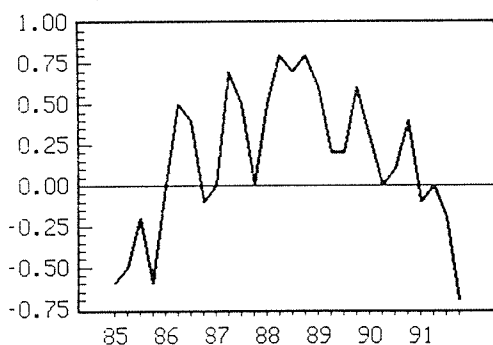
**Secteurs marchands non agricoles**  
(variations trimestrielles, CVS)



**Industrie, n.c. le bâtiment**  
(variations trimestrielles, CVS)



**Bâtiment, génie civil et agricole**  
(variations trimestrielles, CVS)



**Tertiaire marchand**  
(variations trimestrielles, CVS)



La diminution de la production manufacturière en 1991 s'est traduite par un ajustement sensible de l'emploi dans les secteurs manufacturiers en baisse de 2,4 % (cf. tableau 1 et graphique 1). Après un léger recul en 1990, la productivité du travail s'oriente à nouveau en hausse avec des gains de productivité de + 3,7 % en glissement annuel. Cet ajustement, limité aux seules industries de biens de consommation en 1990, concerne désormais l'ensemble des branches manufacturières.

Dans les industries de biens de consommation les pertes d'emplois s'intensifient avec une baisse des effectifs de - 3,2 % contre - 1,3 % en 1990. Ce mouvement est particulièrement marqué dans les secteurs du cuir et de la chaussure (- 8,5 %), du textile et de l'habillement (- 6,3 %), ainsi que dans une moindre mesure dans le bois et l'ameublement (- 2,9 %). Seules l'industrie pharmaceutique et la parachimie créent des emplois (+0,3%).

Sous l'effet du recul de l'investissement productif en 1991, les industries de biens d'équipement ont adapté à la baisse leur production, et de façon plus accentuée leurs effectifs (- 2,1 %). La construction mécanique (- 2,6 %), l'équipement ménager (- 2,5 %) et la construction automobile (- 2,5%) sont les secteurs les plus affectés par les pertes d'emplois. La dégradation est de moindre ampleur pour les industries du matériel électrique (- 1,7 %) et de la construction navale et aéronautique (- 0,9%).

Après une quasi-stagnation en 1990 (+0,3%), les effectifs dans les industries de biens intermédiaires diminuent de - 2,0 %. Les branches d'activités encore créatrices d'emplois l'an passé enregistrent désormais de fortes baisses. Il en est ainsi des industries du caoutchouc et des matières plastiques (- 3,0%) et de la fonderie et travail des métaux (- 2,0%). Le recul des effectifs salariés est également prononcé dans la production de matériaux de construction (- 2,7 %). En revanche, on observe un net ralentissement des pertes d'emplois dans la sidérurgie (- 2,3 % contre - 5,6 % en 1990).

Du fait d'une activité plus soutenue que dans les secteurs manufacturiers, les industries agroalimentaires et de l'énergie enregistrent des évolutions plus favorables en matière d'emploi (respectivement + 0,3% et - 0,5 %).

Tableau 1  
Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles

Secteurs	Effectif au 31.12.91 <i>En milliers</i>	Taux d'évolution annuel en pourcentage			Variation en 1991 <i>En milliers</i>
		1989	1990	1991	
Industrie agro-alimentaire.....	526,1	0,1	-0,7	0,3	1,5
Énergie.....	255,7	-2,5	-3,3	-0,5	-1,2
Industrie des biens intermédiaires.....	1218,1	2,6	0,3	-2,0	-24,3
Industrie des biens d'équipement.....	1481,6	1,6	0,7	-2,1	-31,2
Industrie des biens de consommation.....	1075,6	0,3	-1,3	-3,2	-35,4
Bâtiment-Génie civil.....	1253,2	1,7	0,8	-1,0	-12,1
Commerces.....	2143,5	1,9	1,0	0,5	10,7
Transports-Télécommunications.....	1349,2	1,1	0,7	0,4	5,6
Services marchands.....	4369,1	5,5	3,2	2,7	115,5
Institutions financières.....	669,6	-0,2	-0,1	0,2	1,4
<b>Regroupements :</b>					
Industrie non compris le bâtiment.....	4557,1	1,1	-0,3	-1,9	-90,6
Industrie manufacturière.....	3775,3	1,5	0,0	-2,4	-90,9
Tertiaire marchand.....	8531,4	3,3	2,0	1,6	133,2
Secteurs marchands non agricoles.....	14341,7	2,4	1,1	0,2	30,5

Dans le bâtiment (BGCA), le recul des mises en chantier de logements neufs en 1991 (303.100 après 309.500 en 1990) a pesé sur l'activité de ce secteur, qui après deux années de croissance soutenue, s'est nettement ralentie en 1990 et 1991. En conséquence, après une progression modérée en 1990 (+ 0,8 %), les effectifs du secteur diminuent en 1991 (- 1,0%).

### **Moins de créations d'emplois dans le tertiaire marchand**

Le rythme des créations d'emplois continue de se ralentir en 1991 dans le tertiaire marchand (+1,6% contre +2,0% en 1990 et +3,3% en 1989). La plupart des activités tertiaires sont touchées.

En liaison avec le moindre dynamisme de la consommation des ménages et le ralentissement de l'activité industrielle, l'activité dans le commerce de gros s'est nettement ralentie en 1991. Dans ce contexte, les commerces de gros ont réduit leurs effectifs tant dans l'alimentaire (-2,2%), que dans le non-alimentaire (-0,4 %). En revanche, dans le commerce de détail, le rythme des créations d'emplois s'accélère (+1,6% contre + 0,8 % en 1990).

Dans les services marchands, la décélération des créations d'emplois se poursuit en 1991 (+2,7% contre + 3,2 %), du fait en particulier des services rendus aux entreprises (+ 3,8 % contre + 5,0 %). Ce mouvement est moins prononcé dans les services rendus aux particuliers (+ 2,4 % contre + 2,7 %) et les hôtels-café-restaurants (+2,8 % contre + 3,3%). Cependant, la situation de l'em-

ploi se redresse dans les activités de réparations et commerce de l'automobile (+ 0,1 % contre - 0,8 %).

Dans les autres secteurs tertiaires on observe des créations d'emplois dans les assurances (+1,3 % contre - 0,8 %). En revanche, dans les transports, elles se ralentissent sous l'effet notamment de la crise du Golfe (+ 0,4 % contre +1,2%).

**La progression des emplois stables se poursuit mais s'infléchit**

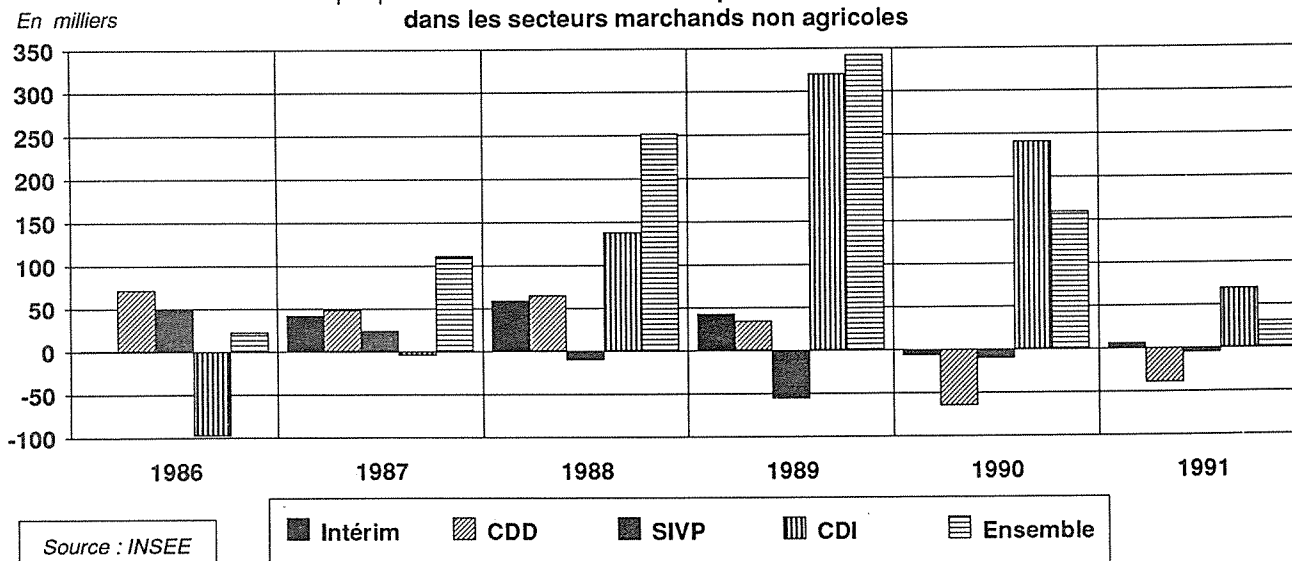
Les diverses formes d'emplois précaires (interim, CDD, SIVP) sont les premières affectées, mais de façon plus limitée que l'an passé (-39.000 contre -81.000). Les emplois stables (CDI) progressent quant à eux, à un rythme toutefois ralenti (+ 70.000 contre + 241.000) (cf. graphique 2, ci-dessous).

Dans l'industrie, les réductions d'effectifs ont affecté l'emploi stable en baisse d'environ de - 56.000 tandis que le recours à la main d'oeuvre intérimaire s'étend. Le taux de recours à l'intérim passe en effet de 2,7 % au quatrième trimestre 1990 à 3,0 % fin 1991. En revanche, la diminution des emplois à durée déterminée se poursuit à un rythme élevé (- 34.000).

Le bâtiment continue d'ajuster ses effectifs en diminuant ses emplois précaires à un rythme accéléré (- 12.000 contre -3.000 en 1990). La baisse concerne à la fois l'intérim et les contrats à durée déterminée. Comme dans l'industrie, mais de façon moins marquée, les ajustements portent également sur les emplois à durée indéterminée.

Seul le tertiaire marchand crée des emplois stables en 1991 (de l'ordre de + 136.000) . L'emploi intérimaire dans ce secteur augmente dans des proportions comparables à 1990 (+2.000), et les effectifs sur CDD se stabilisent après une diminution sensible en 1990.

Graphique 2 – Variation nette de l'emploi salarié selon le statut dans les secteurs marchands non agricoles



**Dégradation marquée  
de l'emploi dans  
les grands établissements**

Selon les premières estimations de la statistique des mouvements de main d'oeuvre, les effectifs salariés dans les établissements de 50 salariés et plus baisseraient de - 1,6 % après une augmentation de + 0,4 % en 1990 (cf. tableau 2).

Cette diminution résulte d'une baisse importante des flux d'entrées, tandis que les sorties enregistrent une baisse moins sensible. Ce sont surtout les entrées sur CDD qui sont affectées: leur part dans les recrutements passe de 65,7 % à 63 % en un an. Après n'avoir cessé de croître de 1985 à 1990, le taux d'entrées sur CDI revient à son niveau de 1989 soit 8,2 %.

L'évolution des taux de sorties selon le motif confirme la détérioration de la situation de l'emploi dans les grands établissements : progression forte du taux de sorties pour licenciement qui passe de 2,7 % à 3,4 % en un an, et diminution du taux de sorties pour démission.

L'année 1991 marque donc un arrêt de la croissance des flux de main d'oeuvre observée durant la période 1985 - 1990, surtout du fait du net recul du nombre d'entrées estimé à - 250.000 dans les grands établissements.

Tableau 2  
Principaux indicateurs de mouvements de main-d'oeuvre  
dans les établissements de 50 salariés et plus en 1990 et 1991 (\*)

	Taux de rotation	Taux d'évolution des effectifs	Taux d'entrées	Contrats à durée déterminée	Contrats à durée indéterminée	Taux de sorties	Fin de Contrats à durée déterminée	Démissions	Licenciements économiques	Autres licenciements
<b>Industrie :</b>										
1990.....	22,6	-0,6	22,3	15,0	5,5	22,9	11,1	4,9	1,5	1,2
1991.....	20,3	-3,1	18,7	12,4	4,4	21,8	10,3	3,8	2,1	1,4
<b>B G C A :</b>										
1990.....	27,3	1,5	28,0	13,1	12,7	26,5	6,6	11,0	0,8	2,7
1991.....	24,3	-0,4	24,1	11,0	11,2	24,5	5,5	9,2	1,2	3,1
<b>Tertiaire :</b>										
1990.....	44,0	1,4	44,7	29,5	12,2	43,3	23,0	11,2	0,6	1,9
1991.....	41,4	-0,1	41,3	25,7	12,4	41,4	20,7	10,2	0,8	2,2
<b>Ensemble :</b>										
1990.....	32,0	0,4	32,2	21,1	8,8	31,8	15,9	8,0	1,1	1,6
1991.....	29,4	-1,6	28,6	18,0	8,2	30,2	14,5	6,8	1,5	1,9

(\*) Résultats provisoires pour l'année 1991.

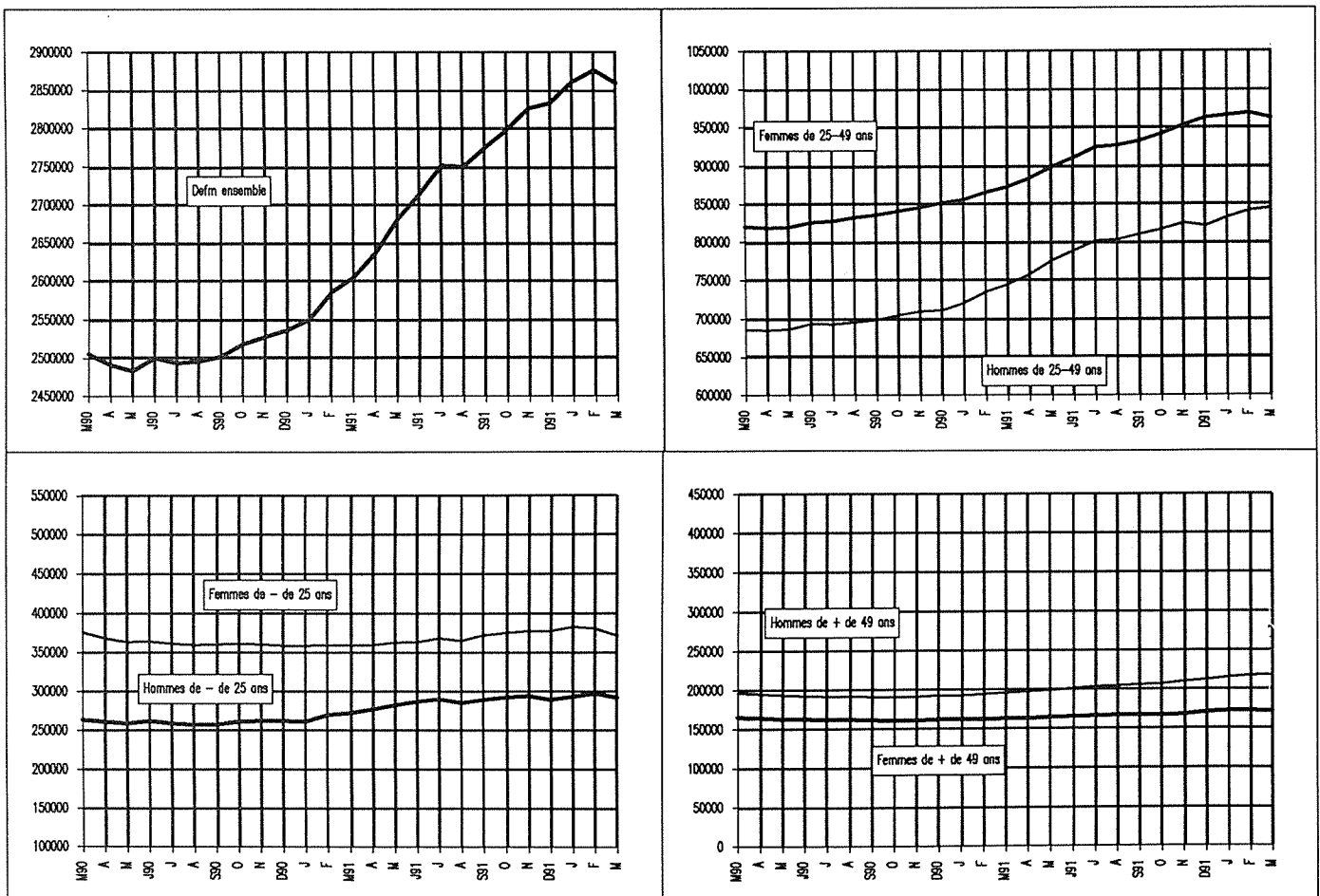
**Le chômage  
augmente fortement  
au premier semestre 1991**

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE recherchant un emploi à temps plein et à durée indéterminée avait recommencé à croître au 2ème semestre 1990 sous l'effet du ralentissement économique. Durant l'année 1991, il a augmenté de 296.700 passant de 2.536.100 fin décembre 1990, en données corrigées des variations saisonnières, à 2.832.800 fin décembre 1991. Cet accroissement de 11,7 % en un an a été particulièrement rapide au second trimestre (+1,5% par mois) (cf. graphique 3).

La progression du nombre de demandeurs recherchant un emploi à temps partiel (225.400 fin 1991) a été de + 15,2%, marquant une tendance au développement de cette forme de demande d'emploi.

Le nombre de chômeurs au sens du B.I.T, est estimé à 2.413.000 fin 1991. Il est mesuré chaque année par l'enquête emploi de l'INSEE et actualisé entre deux enquêtes par le nombre de DEFM de catégorie 1. On ne saura qu'avec les résultats de l'enquête emploi de mars 1992 si son évolution a été, comme les années précédentes, moins rapide que celle des DEFM. Le taux de chômage, au sens du B.I.T., est passé de 8,9% fin 1990 à 9,8 % fin 1991.

Graphique 3 - Demandeurs d'emploi en fin de mois - Données CVS



***Hausse des entrées  
pour licenciement  
économique...***

Au cours de l'année 1991, les entrées à l'ANPE de demandeurs de catégorie 1 (4.128.000) ont été supérieures de 4,6% à celles de 1990 alors que les sorties (3.777.000) ont été inférieures de 4,3%.

La progression des entrées résulte essentiellement des licenciements (économiques ou autres) qui ont cru de manière régulière sur l'ensemble de l'année et, dans une moindre mesure, des premières arrivées sur le marché du travail (*cf. graphique 4*). Les entrées consécutives à une fin de contrat à durée déterminée, qui constituent plus du tiers du total, sont restées stables à un niveau inférieur à celui des années précédentes en raison du ralentissement conjoncturel de ce type d'embauche.

***... et baisse des sorties  
pour reprise d'emploi***

La diminution des sorties est surtout due à la baisse des sorties pour reprise d'emploi au cours des trois premiers trimestres de l'année. Au quatrième, ces dernières ont légèrement augmenté en concordance avec la meilleure tenue de l'emploi (*cf. graphique 5*).

Les sorties pour entrée en stage restent sur une tendance à la baisse observée depuis plusieurs années, en liaison avec l'accent mis sur les dispositifs de la politique de l'emploi conduisant à des insertions sur des contrats de travail aidés plutôt que sur des stages (substitution des contrats Emploi Solidarité aux anciens TUC). Par contre, les absences aux contrôles ou les non réponses à convocation ont été à un niveau supérieur aux années précédentes en partie pour des raisons techniques (mise en place du nouveau système informatique de gestion des demandeurs d'emploi - GIDE 1 bis).

***La progression  
du chômage  
a été plus forte  
chez les 25-49 ans  
notamment  
pour les hommes***

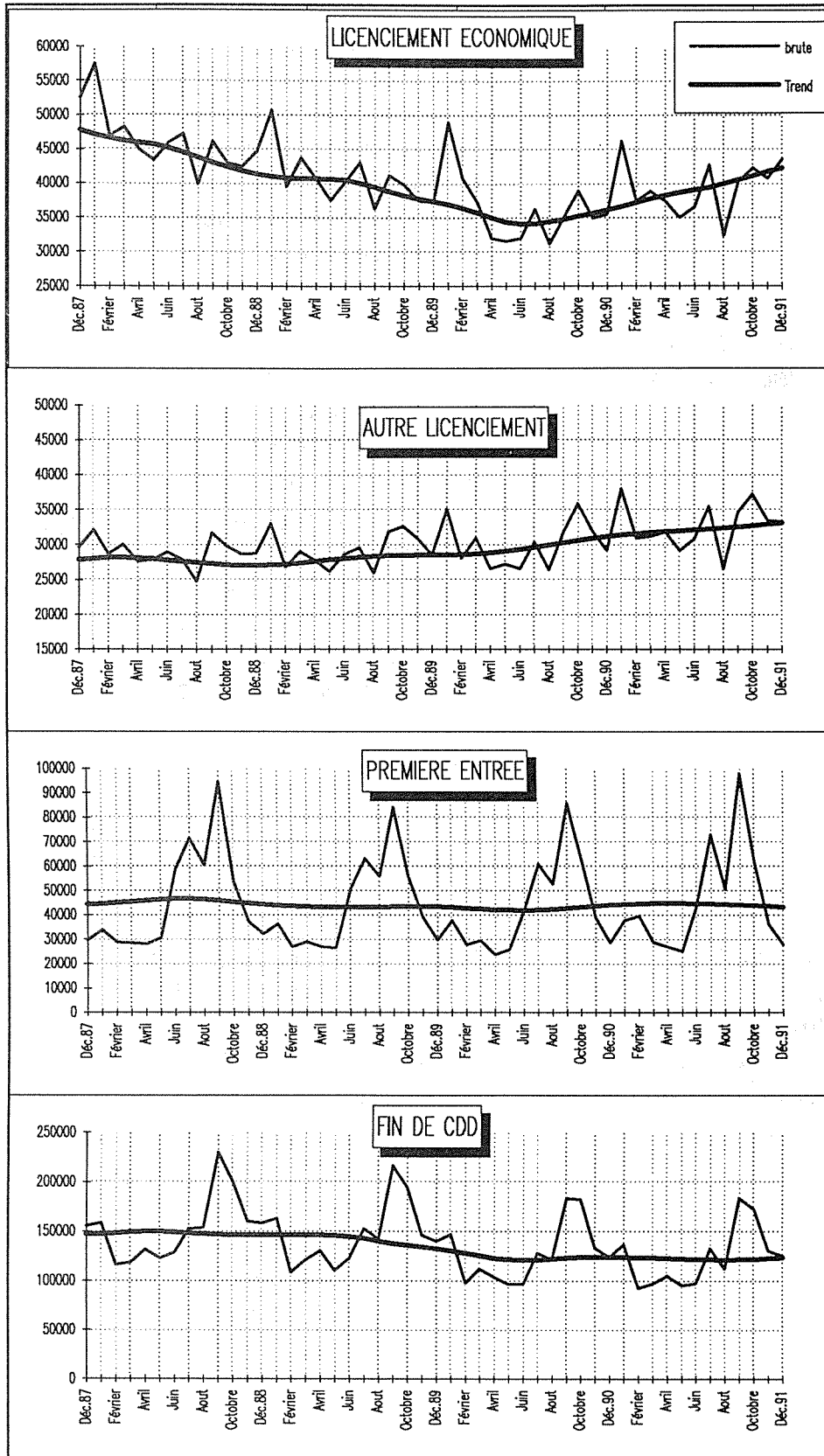
L'accroissement du chômage en 1991 a affecté principalement les adultes de 25 à 49 ans (+ 14,3 %) et parmi eux les hommes (+ 15,7%). La progression a été moins rapide chez les moins de 25 ans (+ 8,0 %) et chez les plus de cinquante ans (+ 7,9%).

A tous les âges, les hommes sont plus touchés que les femmes : les hommes ont subi plus souvent que les femmes les licenciements économiques qui ont été nombreux en 1991, notamment dans l'industrie.

Si les flux d'entrées au chômage, en proportion du nombre de demandeurs, sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes, c'est également le cas des flux de sorties.

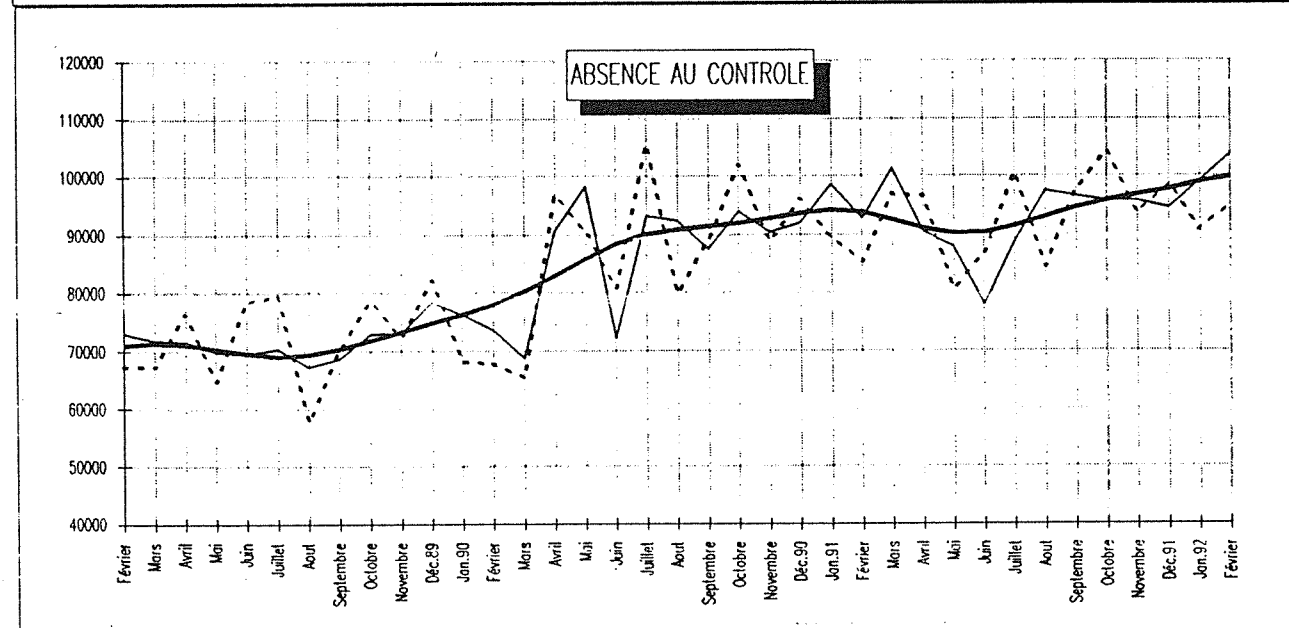
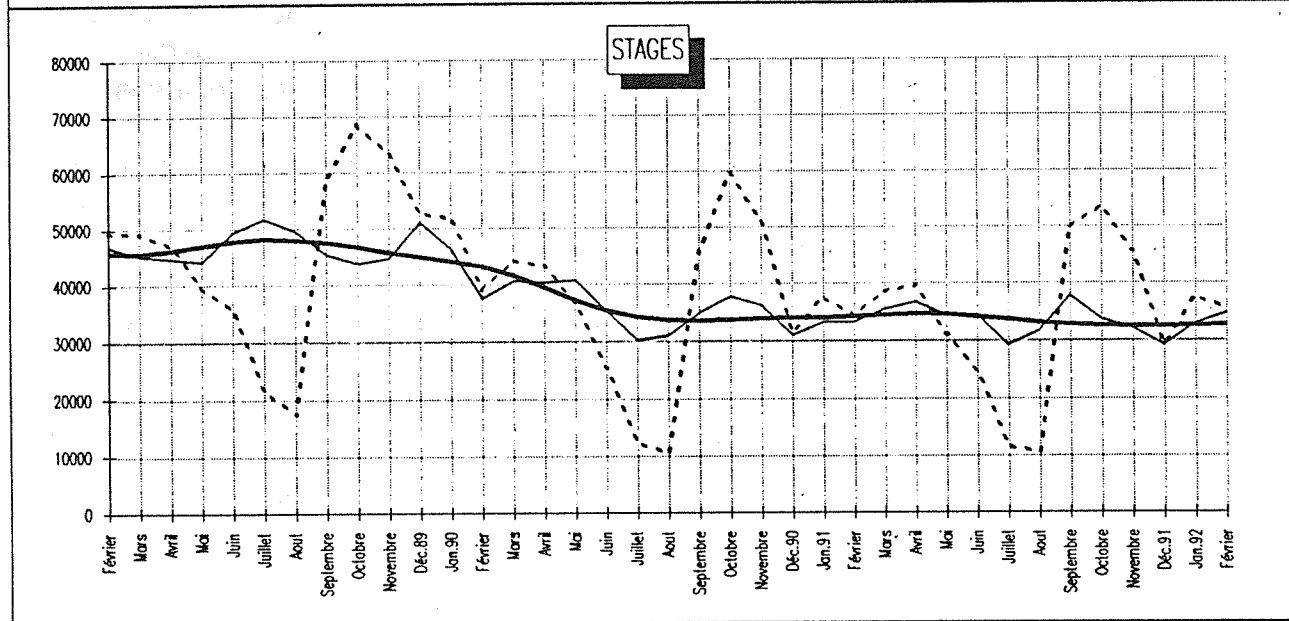
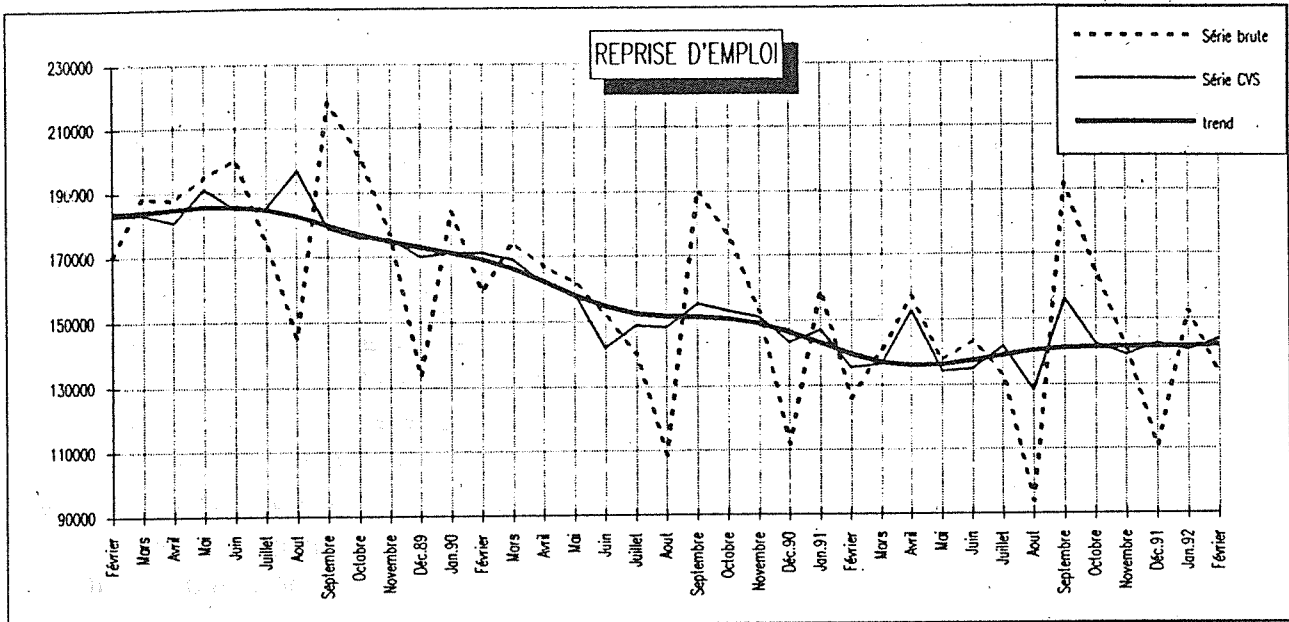
Ce signe de plus grande fluidité du chômage chez les hommes est confirmé par une durée moyenne de chômage plus faible (338 jours contre 385 jours pour les femmes à la fin 1991).

Graphique 4  
Entrées au chômage par motifs





Graphique 5  
Sorties de l'ANPE



***Le chômage  
de longue durée  
a augmenté plus vite***

Le chômage de longue durée (demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an) a également augmenté en 1991, passant de 785.588 à 893.081, soit une hausse de +13,7%, supérieure à celle de l'ensemble des DEFM de catégorie 1 (+11,7%). En conséquence, la part du chômage de longue durée dans le total des DEFM est ainsi passée de 30,1% à 30,6%.

Par âges, l'évolution annuelle la plus forte concerne les adultes de 25 à 49 ans (+ 17,5 %). Chez les jeunes, le CLD a toutefois progressé de +10,1%, tandis que la hausse est de + 10,4 % chez les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus.

Le chômage de longue durée touche particulièrement les licenciés économiques : 39,2 % des inscrits pour ce motif le sont depuis plus d'un an.

L'augmentation du chômage de longue durée constatée en 1991 est en grande partie liée au gonflement des inscriptions enregistrées entre les mois de juin et de décembre 1990. L'augmentation du nombre des chômeurs dont la durée d'inscription est de 12 à 18 mois, c'est à dire de ceux qui se sont inscrits à l'ANPE durant cette période, représente en effet 87% des 37 000 chômeurs de longue durée supplémentaires enregistrés entre le 3ème et le 4ème trimestre 1991.

***La progression  
du chômage, en 1991,  
provient du ralentissement  
de la progression de l'emploi  
mais également  
de la diminution  
du nombre de bénéficiaires  
de stages de formation***

En 1991, le nombre de chômeurs au sens du BIT se serait accru de 235.000 et l'emploi de 55.000 selon les données provisoires actuellement disponibles. L'accroissement de la population active est ainsi estimé à 290.000, ce qui paraît important au regard des projections tendanciennes effectuées par l'INSEE (environ 200.000).

Cette augmentation résulte à la fois de l'évolution démographique (arrivées des jeunes sur le marché du travail - départs à la retraite) et de l'évolution des taux d'activité. Ceux-ci dépendent des tendances structurelles de comportement (augmentation du taux d'activité féminin et diminution de celui des jeunes, tendances constatées également dans les autres pays européens) mais également de l'effet des politiques de l'emploi puisque les stages de formation, les dispositifs de conversion et de préretraites conduisent à des retraits temporaires ou définitifs de la population active.

Or en 1991, à l'évolution tendancielle s'est ajouté un supplément de population active dû à la baisse du nombre de bénéficiaires de stages de formation. En fin d'année, comparé aux mêmes chiffres de 1990, le nombre de stagiaires présents en action d'insertion et de formation a baissé de 22.000; celui des jeunes en crédit-formation de 15.000.

**Le nombre  
de chômeurs indemnisés  
s'accroît de 11,2 % en 1991**

D'après les estimations de l'UNEDIC, 2.027.300 personnes ont été indemnisées en moyenne chaque mois au titre du chômage ou de la dispense de recherche d'emploi en 1991, soit 11,2 % de plus qu'en 1990. Ce sont 62,7% des personnes inscrites à l'ANPE en catégorie 1, 2 ou 3 ou dispensées de recherche d'emploi (DRE) qui ont perçu des allocations de chômage en 1991.

La progression du chômage des adultes a conduit à un accroissement du nombre de bénéficiaires de l'allocation de base de + 15 % en moyenne sur l'année. Les allocations de base (AB) pour lesquelles une durée d'affiliation minimale de 6 mois au cours des 12 derniers mois est nécessaire, ont ainsi été versées en 1991 à près des deux tiers des bénéficiaires de prestations de chômage.

Tableau 3  
**Le chômage indemnisé en 1991**

	Moyenne mensuelle <sup>(1)</sup> en 1991 (en %)	Évolution annuelle en pourcentage		
		1989/1990	1990/1989	1991/1990
1. Allocations de base (AB+ABE)	62,2	- 0,5	+ 1,7	+15,0
2. Allocation de fins de droits (AFD)	13,9	+ 0,3	- 1,8	+ 6,4
3. (1+2) Total régime d'assurance	76,1	- 0,4	+ 1,0	+13,4
4. Allocation d'insertion (AI)	6,8	- 7,6	- 9,0	+ 2,8
5. Allocation de solidarité spécifique (ASS)	17,1	+ 7,0	+ 4,1	+ 5,5
6. (4+5) Total régime de solidarité	23,9	+ 1,9	- 0,1	+ 4,7
7. (3+6) Total des deux régimes	100,0	+ 0,2	+ 0,7	+11,2
dont : - Dispenses de recherche d'emploi	11,5	+12,6	+ 4,8	+ 1,0
- DEFM de catégories 1, 2 ou 3		- 0,8	- 0,2	+ 8,6

(1) Moyenne annuelle à partir des estimations mensuelles de l'UNEDIC, définitives jusqu'en octobre 1990 et provisoires ensuite.

## CHÔMAGE INDEMNISÉ ET NON INDEMNISÉ

Les chiffres présentés ci-contre concernent le chômage indemnisé - demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1, 2, et 3 -, mais aussi les personnes de plus de 55 ans, indemnisées et dispensées de recherche d'emploi (DRE) non inscrites à l'ANPE. Le nombre de ces dernières a cru en moyenne annuelle de 1 % en 1991, alors que celui des demandeurs d'emploi indemnisés inscrits en catégorie 1, 2, ou 3 s'accroissait de +12,6%. On peut penser que le chômage non indemnisé s'est moins fortement accru en 1991 que le chômage indemnisé. 37 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1, 2, ou 3 ou dispensés de recherche d'emploi n'ont pas perçu d'allocation en 1991. Ce rapport était de l'ordre de 40% ces dernières années.

Avec la progression du nombre de chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE, le chômage de longue durée indemnisé après l'AB en allocation de fin de droits (AFD) du régime d'assurance, puis en allocation de solidarité spécifique (ASS) du régime de solidarité, augmenté en moyenne en 1991 de + 6,4% pour l'AFD et + 5,5 % pour l'ASS.

Le nombre des bénéficiaires de l'allocation d'insertion (AI) qui diminuait depuis 1986, croît en 1991 de + 2,8 %.

La situation financière du régime d'assurance-chômage qui avait évolué favorablement en 1989, et jusqu'à la fin du premier semestre 1990, se dégrade en 1991. Le déficit est estimé à 8,1 milliards pour l'année. Ce qui a conduit les partenaires sociaux à rechercher des économies et des recettes nouvelles dans le protocole conclu le 5 décembre 1991.

*Nathalie BOURDON, Liliane SALZBERG,  
Yves BESANÇON, François JEGER,  
Alain LE PLUART.*

**PREMIÈRES SYNTHÈSES** – ISSN 0999-565 X

Directeur de la Publication : Paul KOEPP.

Rédaction : SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE,  
Pièce 3208B – 1, place de Fontenoy, 75700 PARIS.

Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 – Fax : 16 (1) 40 56 73 42.

**TARIF ET CONDITION D'ABONNEMENT :**

**Premières Informations + Premières Synthèses 500 F**

L'abonnement part du premier numéro de l'année.

A souscrire auprès de : SPPIF-MASSON, BP 22, 41354 VINEUIL.

Téléphone : (16) 54 43 89 94 – Fax : (16) 54 42 31 11.